



TOPO TUPI

NOTE TRANSVERSALE SUR L'*HISTOIRE D'UN VOYAGE FAICT EN LA TERRE DU BRÉSIL* DE JEAN DE LÉRY

Frank LESTRINGANT (Sorbonne Université)

« Je regrette souvent que je ne suis parmi les sauvages... », écrit Jean de Léry vers la fin de son *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*¹. De ce simple constat, on voudrait essayer de tirer les conséquences.

Qu'est-ce qui revient à Léry lorsque l'impression du Brésil se manifeste à lui ? Qu'est-ce que voit Léry et qu'il lui semble retrouver, vingt ans après ? D'où ce « topo tupi » qui retrace en abrégé les différents aspects de la vie des Indiens Tupinamba, tant en guerre qu'en temps de paix, en société comme en famille.

Topo, pourquoi ? Topo pourrait être opposé à cosmo, comme la grande échelle, rapprochée, à la petite, éloignée, selon une opposition que Montaigne reprendra dans le chapitre « Des Cannibales » : au lieu des « cosmographes » qui prétendent tout savoir du monde et tout dire, « il nous faudroit des topographes qui nous fissent narration particuliere des endroits où ils ont esté »². Tel est le programme déjà exposé par Léry lui-même dans la « Preface » de son *Histoire d'un voyage*. Il ne prétend pas parler du monde entier, à la différence d'André Thevet, cosmographe du roi, auteur d'une ample *Cosmographie universelle* publiée trois ans plus tôt, en 1575, mais d'un coin particulier du monde et d'une ethnie singulière, les Tupinamba – ou *Toüoupinambaoults*, comme il les appelle – qui peuplent le littoral brésilien. La vérité perceptible et tangible, presque tactile, est dans les détails, non dans l'ensemble global, vaguement aperçu de très loin et d'en haut³.

D'où cette leçon de topographie que Léry administre juste avant Montaigne, et l'histoire particulière qu'il délivre d'un seul voyage accompli dans une région précise du monde, « la terre du Brésil » observée par lui-même au temps de sa jeunesse, c'est-à-dire la terre où pousse le bois de braise ou bois rouge sang. Ce topo tupi ne serait en définitive que l'expansion d'un titre, ou son déploiement au fil du texte, par fragments successifs, de proche en proche.

LESSIVE À GRANDS SEAUX

Tout d'abord une odeur, l'odeur du manioc râpé qui lui revient les jours de grande lessive, étonnamment proche de l'amidon⁴. Soudain Léry se retrouve en baie de Guanabara, au milieu des sauvages, ses frères, loin de la France pluvieuse et sanguinolente des interminables guerres de Religion. Toute la lessive du monde ne parviendrait pas à effacer ce sang qui coule et s'étend. Or cette odeur, instantanément, restitue le Brésil, en lieu et place de la France, un

¹ L'édition de référence est la suivante : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, édition critique par Frank Lestringant, précédée d'un entretien de Claude Lévi-Strauss, Paris, LGF, « Le livre de poche Classiques », 1994, ch. XXI, p. 508.

² Montaigne, *Les Essais*, I, 31, « Des Cannibales », éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 1965, p. 205.

³ Je me permets de renvoyer à mon livre *Jean de Léry, le premier ethnologue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Épures », 2023, ch. 4, p. 72-78.

⁴ Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. IX, p. 238.



Brésil neuf, sain, net, vivace, comme né d’hier. Certes le festin cannibale laisse des reliefs, des membres, des ossements qu’on ne saurait ignorer, et qui traînent ici et là sur le boucan de bois dur au milieu du village. Toujours est-il que le manioc nourrit, rafraîchit même au milieu de cette violence de la veille et l’efface miraculeusement pour ainsi dire.

Même la guerre des « Amériques nos amis » a son charme. Au lieu de ces sièges interminables – « ces sièges lents, ces sièges sans pitié », dira Agrippa d’Aubigné⁵ – et qui nous rongent, nous dévorent de l’intérieur et nous font jeter des regards de convoitise sur nos propres enfants, une guerre ouverte, franche, en plein air, dans une clairière de la forêt tropicale, emplie de cris et de couleurs, et de corps s’acharnant les uns contre les autres, un sport multicolore, dirions-nous aujourd’hui, avec ces plumasseries rouges, bleues, vertes, jaunes, et ces armes de bois sec qui s’entrechoquent et font assurément moins de ravage que les armes à feu des tristes guerres de l’ancien monde⁶. Ces guerres indiennes ont l’avantage sur les nôtres d’être franches et brèves. Certes elles se reproduisent plus souvent qu’on ne voudrait, mais elles sont incontestablement belles, comme le veut la fausse étymologie de *bellum* – la guerre en latin –, et Léry a plaisir à les regarder, à les voir, à les vivre, à chaque fois qu’elles resurgissent devant lui, bien des années après.

Cette admiration pour la guerre sauvage, quelque sanglante qu’elle soit, n’est peut-être pas sans rapport avec la dédicace de l’*Histoire d’un voyage* à François de Coligny-Châtillon, fils du défunt amiral et première victime de la Saint-Barthélemy. François de Coligny fut le protecteur de Léry et l’instigateur de l’édition tardive de son livre. Il exerçait comme son père le métier des armes et se montrait sensible à la beauté de la guerre, quand bien même civile⁷.

Les sauvages combattent à pied et vont « tousjours à beau pied sans lance⁸ », ignorant les chevaux comme toute autre monture, mais montrant plus de vaillance que bien des fantassins de chez nous. Ils s’abritent fort dextrement derrière des boucliers en cuir de tapir. Un gentilhomme pratiquant les armes témoigne que, parmi les troupes françaises à Saint-Jean d’Angély, se trouvaient « deux soldats brésiliens aussi braves, vaillants et hardis qu’autres qui y fussent », si bien que les capitaines en faisaient grand cas⁹.

MASSACRES

Le cannibalisme même n’a rien en soi de répugnant, si on le considère d’un peu près. Instructif est tout d’abord le « colloque » du massacreur avec le prisonnier et sa future victime. Ce dernier, jusqu’au moment ultime, défie son bourreau, l’injurie et lui prédit le même sort. Il a auparavant jeté sur ses vainqueurs tout ce qu’il avait à portée de main, tessons de poterie, pierres, cailloux. Prêt à abattre sa massue sur le prisonnier, le bourreau s’écrie, non pas : « Je te crèverai », mais : « Je te casserai la tête »¹⁰. Et c’est ce qu’il fait aussitôt, d’un coup sec, comme une coque de noix, et presque sans effusion de sang.

Puis vient le temps de la cuisson, pendant lequel les vieilles, avides de goûter à la chair humaine, s’en purlèchent les babines¹¹. Or le fait de faire tourner à la broche une poule d’Inde ou une dinde, comme l’on dit aujourd’hui en raccourci, déconcerte les sauvages, qui ont l’habitude de laisser leur nourriture immobile sur « le boucan » – ou gril de bois dur – où elle cuit lentement. Pourquoi la bouger et la tourner, comme Panurge mis à la broche par les Turcs,

⁵ Agrippa d’Aubigné, *Les Tragiques*, I, 499, Paris, Gallimard, « Poésie », 1995, p. 91.

⁶ Léry, *Histoire d’un voyage*, ch. XIV, p. 351.

⁷ Comme l’a suggéré Alexandre Tarrête, « Récit de voyage et écriture engagée : Jean de Léry au service des Coligny », *Viatica* [En ligne], HS 5 | 2022, mis en ligne le 02 décembre 2022, consulté le 10 décembre 2022. URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=24250>

⁸ Léry, *Histoire d’un voyage*, ch. XIV, p. 349.

⁹ *Ibid.*, ch. XIV, p. 348, note 2.

¹⁰ *Ibid.*, ch. XV, p. 361.

¹¹ *Ibid.*, ch. XV, p. 361, 363-364, 366.



et s'en libérant bientôt, si l'on en croit Rabelais¹² ? Tout cela paraît inutile et nécessite bien des efforts. Les Tupi sont plus sages, qui prennent le temps de tranquillement fumer leurs viandes, y compris les pièces de chair humaine, sur l'espace de toute une journée et de toute une nuit¹³.

Le cannibalisme des truchements – ou interprètes – originaires de Normandie, qui vivent depuis huit ou neuf ans au Brésil, suscite la franche réprobation de Léry. C'est en fait toute leur vie d'athéistes qu'il condamne fermement. Les truchements ne se polluent pas seulement en toutes sortes de paillardises et vilenies parmi les femmes et filles, dont l'un a un enfant âgé d'environ trois ans, mais ils se vantent aussi d'avoir tué et mangé des prisonniers¹⁴. Leur ensauvagement littéral va au rebours de l'œuvre missionnaire bien pensée, conclut fermement Léry.

Pour couronner son chapitre sur le cannibalisme, Léry fait le procès des gros usuriers, lesquels sucent le sang et la moelle, et par conséquent mangent tous en vie, tant de veuves, orphelins et autres pauvres personnes, auxquels il vaudrait mieux couper la gorge que de les faire ainsi languir¹⁵. Ces usuriers sont pires à tous égards que les authentiques anthropophages du Brésil. On constate donc que Léry passe du propre au figuré, comme Montaigne, à son tour, dans le chapitre « Des Cannibales » : « Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer, par tourments et par gênes, un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux, que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé¹⁶ ».

Poursuivant sa gradation des horreurs, Léry en arrive à « la sanglante tragédie qui commença à Paris le 24^e d'août 1572 », autrement dit aux massacres de la Saint-Barthélemy¹⁷. Le pire est parmi nous, de ce côté-ci de l'Atlantique et dans l'hémisphère boréal, dans une nation prétendument chrétienne. C'est ici et non là-bas que les foies, cœurs et autres parties des corps de quelques-uns ont été cuisinés et mangés par les furieux meurtriers, dont les Enfers mêmes ont horreur. En définitive et par ce détour, le cannibalisme des Indiens tupi est sinon excusé, du moins dépassé par les crimes commis en toute connaissance de cause par les sujets du très catholique roi de France.

VÉGÉTAUX EXOTIQUES

Pour le reste, presque tout au Brésil est attirant, à commencer par le bois de braise, qui a donné son nom au pays et dont un compatriote de Léry teint toutes leurs chemises en rouge incarnat, en ayant inconsidérément mêlé des cendres à la lessive en cours¹⁸. Et Léry suggère d'en faire de même des « bavières », autrement dit des bavoires et grandes fraises que portent les élégants de son temps, à l'exception des huguenots, plus sobres de parure. De quoi faire rougir les snobs et délicats de la cour des derniers Valois ! On imagine aisément le duc Henri de Guise, l'un des massacreurs de la Saint-Barthélemy, arborant au milieu des siens une pareille fraise rouge sang, emblématique de sa cruauté dédaigneuse.

Passons aux autres végétaux. L'ananas est déclaré par Léry « le plus excellent fruit de l'Amérique¹⁹ ». En allant par les bois et autres lieux où il pousse, on le sent de fort loin, et quand il fond dans la bouche, il n'y a confiture de ce pays qui le surpasse. En le pressant, on obtient un plein verre de jus succulent, liqueur aussi délicieuse que du vin de malvoisie.

¹² François Rabelais, *Pantagruel*, ch. XIV, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 263-266.

¹³ Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. XV, p. 364-365.

¹⁴ *Ibid.*, ch. XV, p. 370.

¹⁵ *Ibid.*, ch. XV, p. 375.

¹⁶ Montaigne, *Les Essais*, I, 31, « Des Cannibales », p. 209.

¹⁷ Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. XV, p. 376.

¹⁸ *Ibid.*, ch. XIII, p. 310.

¹⁹ *Ibid.*, ch. XIII, p. 326.



Quant au pétun ou tabac, la manière de fumer des Tupinamba transforme leur figure en encensoir²⁰. Ils aspirent la fumée par la bouche, mais ils l'exhalent par toutes les ouvertures de leurs faces, narines et trous dans les lèvres et les joues. En effet, les sauvages se percent les lèvres et les joues pour y ficher de grosses pierres polies et brillantes. Quand ils retirent ces pierres, leurs palais et leurs dents apparaissent par toutes ces ouvertures. La fumée de tabac a de multiples voies libres pour s'échapper !

Comme on le voit, par la comparaison avec l'encensoir, Léry ne dédaigne pas une petite pique anticléricale. En l'occurrence, l'encensoir est de chair sensible. C'est un encensoir vivant que la tête des Tupinamba ! La comparaison est de prime abord saugrenue, mais en définitive assez juste. Ajoutons au passage que les protestants proscrirent l'encensoir, symbole à leurs yeux de paganisme et d'idolâtrie. Il n'y a d'encensoirs que dans les églises catholiques, nullement dans les temples protestants.

« Et n'en est pas la senteur malplaisante », ajoute Léry, qui assure le lecteur que cette fumée rassasie et garde bien d'avoir faim, selon une légende souvent répétée par les voyageurs. André Thevet, par exemple, dans *Les Singularitez de la France Antarctique* de 1557, déclare que la fumée en est fort salubre, « pour faire distiller et consumer les humeurs superflues du cerveau », et qu'elle « fait passer la faim et la soif pour quelque temps »²¹. On reconnaît à ces considérations la patte de Mathurin Héret, bachelier en médecine, qui est le véritable rédacteur de l'ouvrage. Ces recommandations médicinales sont donc passées de Thevet – ou plutôt Héret – à Léry.

Parmi les plantes et herbes, que Léry énumère, il y a le coton que les Amérindiennes savent filer et tisser et dont elles confectionnent, non pas des habits que les sauvages en général dédaignent, mais des parures et surtout de solides hamacs, fort commodes pour dormir en tout lieu. Quant à la canne à sucre, qui croît en grande quantité au Brésil, les Français n'en peuvent tirer le sucre, à la différence des Portugais, qui par la suite vont établir des moulins sur le pourtour de la baie de Guanabara, mais ils ont tout loisir d'en sucer la moelle ou de le boire en infusion²².

Léry insiste en définitive sur le continuel printemps du tropique austral. Les arbres n'y sont jamais gâtés du froid, du gel, de la grêle ni des orages, et demeurent toujours verdoyants. Entre autres commodités de cette terre d'élection, où les jours au fil des saisons sont plus égaux que sous nos climats, Léry se souvient avec nostalgie des bains de mer en décembre, fort propres pour se rafraîchir, alors qu'ici, dans nos contrées, les gens soufflent dans leurs doigts pour se réchauffer et ont des glaçons pendant au nez²³.

CHAMANES ET PSAUMES

La culture des Tupinamba n'est pas moins appréciable que la nature qui les environne et où ils baignent, à la réserve près de la religion, à laquelle est consacré le chapitre en apparence le plus sévère et le plus pessimiste du livre. La religion des Tupinamba, ou plutôt leur irréligion, paraît de prime abord détestable. Toujours est-il que Léry, Jacques Rousseau et un truchement se trouvent un soir dans le village de Cotiva, où ils assistent à de bien étranges cérémonies – cérémonies placées d'emblée sous le signe du diable, mais qui ne tardent pas à s'éclaircir²⁴.

²⁰ *Ibid.*, ch. XIII, p. 328.

²¹ André Thevet, *Le Brésil d'André Thevet. Les Singularités de la France Antarctique (1557)*, édition intégrale établie, présentée et annotée par Frank Lestringant, nouvelle édition, Paris, Éditions Chandeigne, « Série Lusitane », 2011, ch. 32, p. 180.

²² Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. XIII, p. 323.

²³ *Ibid.*, ch. XIII, p. 325.

²⁴ *Ibid.*, ch. XVI, p. 396-417.



Tout commence dans la maloca ou hutte longue où sont rassemblées les femmes qui dansent et entrent en transe, sautant en l'air d'une grande violence et faisant branler leurs mamelles. Les hommes sont regroupés, au nombre d'une centaine, dans une autre hutte, dans laquelle il est interdit d'entrer. En dépit de cette interdiction, que lui a clairement signifiée le truchement, Léry s'approche, se fait une ouverture dans la paroi d'herbes, et aperçoit tout distinctement : les sauvages se tiennent en rond autour des chamanes ou caraïbes, qui soufflent de grands jets de tabac sur leur auditoire. Tout en dansant courbés en avant, remuant seulement la jambe et le pied droits, la main droite sur les fesses, les sauvages profèrent une étrange mélodie, que Léry écoute d'abord avec effroi, puis avec ravissement. Aux hurlements des femmes succède la lancinante harmonie des hommes, que Léry s'efforce de transcrire. Après plusieurs heures de psalmodies, tout s'arrête net. Mais l'impression en perdure bien des années après : « Toutes les fois qu'il m'en ressouvient, écrit Léry, le cœur m'en tressaillant, il me semble que je les aie encore aux oreilles²⁵ ».

Dans la troisième édition de 1585, Léry ajoutera quatre portées musicales dans ce chapitre, pour transcrire cette « chanterrie des sauvages²⁶ ».

Le chapitre de la religion des Tupinamba s'achève sur un ton bien plus favorable qu'il n'a commencé. À ce moment Léry invoque l'émouvant psaume 104, « des splendeurs de la Création », dans la traduction de Clément Marot :

Sus, sus, mon âme, il te faut dire bien
De l'Éternel, ô mon vrai Dieu, combien
Ta grandeur est excellente et notoire.
Tu es vêtu de splendeur et de gloire.

Tu es vêtu de splendeur proprement,
Ne plus ne moins que d'un accoutrement ;
Pour pavillon qui d'un tel roi soit digne
Tu tends le ciel ainsi qu'une courtine.

Lambrissé d'eaux est ton palais voûté,
En lieu de char sur la nue es porté,
Et les forts vents qui parmi l'air soupirent
Ton chariot (avec leurs ailes) tirent²⁷.

.....

Léry entonne le psaume au cours d'une promenade en terre ferme, et déclare en fin de compte ne pas désespérer du salut des Amérindiens, quand bien même oublieux de leurs promesses et prompts à retourner à leurs beuveries et à leurs « caouinages », se promettant de faire de belles carbonnades de leurs ennemis²⁸.

TRILOGIE PRIVÉE

S'ouvre enfin, dans *l'Histoire d'un voyage*, une trilogie de chapitres relative à la vie privée des Tupinamba, du mariage à la mort. Tout d'abord au sujet de la polygamie, Léry dit son admiration devant l'absence de jalousie des femmes sauvages, et l'harmonie qui règne entre les épouses d'un même guerrier. En Europe, en revanche, il vaudrait mieux envoyer un homme aux galères que de le mettre en « un tel grabuge de noises et de riottes » où il se retrouve inmanquablement. À preuve l'exemple de Jacob, qui eut l'infortune de prendre Léa et

²⁵ *Ibid.*, ch. XVI, p. 403.

²⁶ *Ibid.*, appendice V, p. 611.

²⁷ Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1986, Psaume CIV, p. 304-305.

²⁸ Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. XVI, p. 418-419.



Rachel pour femmes, pourtant sœurs, mais inégalement fécondes et s'entendant fort mal, comme nous l'apprend la Genèse 29-30. Les femmes sauvages vivent ensemble « en une paix la nonpareille », s'occupant en commun et sans se disputer à faire le ménage, « tistre », c'est-à-dire tisser, leurs lits de coton, c'est-à-dire leurs hamacs, aller aux jardins et planter des racines²⁹. On devine que ces réflexions ne sont pas étrangères à la vie privée de Léry, inconstante et peu heureuse pendant quelques décennies.

Cette remarque sur la bonne entente des femmes sauvages, épouses multiples d'un homme vaillant et amies entre elles, sera reprise par Montaigne dans son essai « Des Cannibales³⁰ ». Celui-ci ajoute : « Les nôtres crieront au miracle : ce ne l'est pas : c'est une vertu proprement matrimoniale, mais du plus haut étage³¹ ». Et vive la polygamie !

Autre surprise : le rôle du père empiète chez les Tupinamba sur le domaine des femmes. En effet, Léry a été témoin d'un accouchement. Le père, présent en l'affaire, coupe le cordon ombilical et noue de sa propre main le nombril de son fils. Bien plus, il colore de rouge vif le nouveau-né, pour le rendre vaillant à la guerre. Le père sert donc de sage-femme entre les sauvages, préparant dès sa naissance son enfant mâle à une vie héroïque de combattant. Ensuite l'enfant est élevé non emmaillotté, mais nu, au contact direct de sa mère, qui le porte sur elle et l'allaitte, ce qu'approuve Léry, bien avant Rousseau. L'enfant sauvage est du reste parfaitement propre, et Léry ne se souvient pas d'en avoir jamais vu un de souillé. Les mères en sont si soigneuses, écrit-il, « que seulement avec de petits bois qu'elles rompent, comme petites chevilles, elles les nettoient si bien que vous ne les verriez jamais breneux³² », c'est-à-dire pleins de crotte.

La propreté des sauvages est admirable. Il est vrai, sans doute, que les hommes urinent en marchant dans les huttes longues où ils vivent, mais ces huttes où l'on fait du feu sont comme sablées et ne sentent pas mauvais. Mais ils font leurs principaux besoins à l'écart et en toute discrétion, loin de tout regard. Ils se lavent les mains avant de manger, et après de même, ce qui est exceptionnel dans la France de l'époque. Cette hygiène s'étend aussi aux femmes, qui n'ont, nous dit Léry, « pas d'ordes fleurs » (« de sales fleurs »), c'est-à-dire pas de règles ou de menstrues, du moins à ce qu'il semble. Léry a même assisté à la scarification des jeunes adolescentes, destinée, croit-il, à « divertir », c'est-à-dire à détourner, leurs premières règles³³.

LOIS ET POLICE CIVILE

Les lois et polices civiles des sauvages ne sont pas moins remarquables que leur hygiène. Tout d'abord ces sauvages n'ont point de villes, mais seulement des villages de quatre à six huttes longues. Ces villages sont mobiles, et se déplacent au fur et à mesure de leurs cultures, de quelques centaines de mètres à des dizaines de kilomètres. Le mobilier de leurs maisons consiste principalement en hamacs ou *inis*, que les femmes lavent dès qu'ils sont salis par la fumée et aussi le contact des corps. Les récipients et pots de terre sont décrits avec précision, décorés par les jeunes femmes de guillochis, lacs d'amour et autres mille petites gentillesses. Mais les « peintresses » américaines, nous dit Léry, quelque expertes qu'elles soient, se montrent incapables de reproduire un premier patron, si bien qu'on ne saurait obtenir d'elles deux vases semblables³⁴.

²⁹ *Ibid.*, ch. XVII, p. 427-428.

³⁰ Montaigne, *Les Essais*, op. cit., I, 31, p. 212-213.

³¹ *Ibid.*, p. 213.

³² Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. XVII, p. 435.

³³ *Ibid.*, ch. XVII, p. 437-438.

³⁴ *Ibid.*, ch. XVIII, p. 446-447.



Ce riche et copieux chapitre comprend encore le rituel de la salutation larmoyante³⁵, la manière de confectionner le feu par frottement d'une tige de bois dur sur une bûche moins ferme, ce qui donne l'occasion à Léry d'ironiser sur la saugrenue fumée de Thevet, lequel a osé écrire, dans ses *Singularités de la France Antarctique*, qu'avant l'invention du feu les sauvages fumaient leurs viandes³⁶. Comme si le feu pouvait être distingué de la fumée ! Mais Thevet aurait pu répondre à Léry que cette distinction n'est pas si absurde qu'il y paraît, la fumée représentant un stade intermédiaire entre la crudité et la cuisson, autrement dit entre la nature et la culture.

Les sauvages portent volontiers les étrangers sur leurs épaules, parfois sur des milles, de manière à leur éviter les inconvénients du chemin, et se montrent pareils, comme le dit Léry plaisamment, à des « traquenards à deux pieds », c'est-à-dire à des chevaux courant un amble rompu, mais sur deux pattes³⁷.

Surtout les sauvages se recommandent par leur charité naturelle, que les chrétiens devraient bien observer. Ni pauvres ni affamés parmi eux, mais une distribution égale et journalière de vivres, autrement dit des venaisons, poissons, fruits et autres biens que la terre produit et dont ils ne sauraient manquer. Cette charité est poussée jusqu'à l'accomplissement de ce geste évangélique du lavement des pieds. Ainsi Léry et deux de ses compagnons s'étant égarés par les bois l'espace de deux jours et d'une nuit, furent reçus et festoyés par les sauvages du village nommé Pavo. Leurs pieds et leurs jambes, fort égratignés par le chemin, sont d'abord lavés de belle eau claire, alors qu'ils sont assis chacun dans un hamac. Puis ils sont régalez de manioc tendre, aussi bon à manger que de la mie de pain tout chaud, et de venaisons, volailles, poissons et fruits exquis. Pour en finir avec cet épisode, Léry évoque les Actes des apôtres, chapitre 28, versets 1 et 2, lorsque l'apôtre Paul, rescapé d'un naufrage, est festoyé par les habitants de Malte. Les barbares en général, et ceux d'Amérique en particulier, sont souvent plus généreux que les prétendus chrétiens. Mais Léry aurait pu tout aussi bien évoquer le dernier repas, lorsque Jésus s'agenouille devant ses disciples et leur lave les pieds avant de les essuyer avec le linge dont il est ceint (Jean 13, 4-12).

En conclusion, et malgré une mauvaise querelle avec un sauvage ivre de caouin, ou boisson fermentée à base de mil ou de manioc, sauvage qui menace de le tuer, Léry se dit plus assuré parmi les sauvages que parmi les Français déloyaux et dégénérés, en exceptant toutefois les gens de bien, « dont par la grâce de Dieu le royaume n'est pas encore vide³⁸ ».

Enfin un dernier chapitre est consacré aux maladies, sépultures et funérailles des sauvages. Ce bref chapitre se distingue des deux précédents par un ton plus critique. La maladie des Pians, qui ressemble à la grosse vérole de chez nous, lui fait condamner certain truchement originaire de Rouen au visage et au corps excessivement grêlés, dont il ne peut que réprover la sexualité débridée parmi les sauvagesses et sauvageonnes. Suit l'indifférence apparente que les sauvages ont pour leurs malades, laissés à eux-mêmes dans leur hamac, et qui contraste avec les braillements des femmes qui retentissent aussitôt pour leurs morts. À la manière des femmes du Béarn, région, semble-t-il, qui n'est pas inconnue de Léry, elles font de vice vertu et déclinent à l'infini toutes les qualités du défunt, réelles ou imaginaires, ce que traduisent quelques phrases expressives en langue d'oc. Puis le mort est enseveli, non point allongé comme chez nous, mais à croupetons, pour ainsi dire, le corps plié, bras et jambes à l'entour, et enterré « presque tout debout³⁹ ».

La plus grande superstition des sauvages consiste dans les offrandes qu'ils font à leurs morts. Assurément ils se trompent, quand ils font crédit à leurs pagès et caraïbes de toutes ces

³⁵ Sur le rite de la salutation larmoyante, voir Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage. Essai sur l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 206-216.

³⁶ André Thevet, *Les Singularités*, op. cit., ch. 53, p. 268.

³⁷ Léry, *Histoire d'un voyage*, ch. XVIII, p. 460.

³⁸ *Ibid.*, ch. XVIII, p. 464.

³⁹ *Ibid.*, ch. XIX, p. 472.



nourritures qu'ils apprêtent pour les défunts. Le diable en profite, et ces abuseurs de sorciers, sans oublier les huguenots, dont Léry bien sûr, qui se servent au passage !

Ainsi donc, ayant poursuivi les sauvages de la naissance jusqu'à la fosse, Léry conclut cette section anthropologique de son ouvrage par un « colloque » ou manuel de conversation franco-tupi établi avec l'aide d'un truchement, lequel, ajoute-t-il, « non seulement pour y avoir demeuré sept ou huit ans, entendait parfaitement le langage des gens du pays, mais aussi parce qu'il avait bien étudié, même en la langue grecque, de laquelle cette nation des *Toüoupinambaoult*s a quelques mots, il le pouvait mieux expliquer⁴⁰ ».

Le grec ancien bien connu des sauvages est un thème missionnaire tout à fait traditionnel, que l'on rencontre notamment chez les religieux portugais ou espagnols des premiers temps de la conquête. Il est frappant de le retrouver chez Léry, à une époque où l'évangélisation des Indiens du Brésil n'en est plus à son commencement. Montaigne lui-même, dans le chapitre « Des Cannibales » déjà cité plus haut, attribuera aux sauvages du Brésil « un doux langage et qui a le son agréable, retirant aux terminaisons grecques ». Il verra même des grâces tout à fait anacréontiques dans la chanson amoureuse de la couleuvre : « Couleuvre, arrête-toi ; arrête-toi, couleuvre, afin que ma sœur tire sur le patron de ta peinture la façon et l'ouvrage d'un riche cordon que je puisse donner à m'amie... »⁴¹. Le chant de la couleuvre ou Anacréon au Brésil !

Quant à ce truchement qui sait le grec, on peut difficilement y voir un simple homme du peuple, mais plutôt un lettré, affranchi de son milieu et courant le monde, loin de la civilisation européenne. À moins, bien sûr, qu'il ne s'agisse d'un simple marin grec, échappé à l'emprise des Turcs, et réfugié au-delà des océans du vaste monde !

Que conclure de ce témoignage de Léry, que l'on vient de rapporter par bribes, par fragments recueillis au fil du texte, à fleur de page, comme dirait Tom Conley⁴² ? Tout d'abord cette lecture n'est pas aussi arbitraire qu'il peut sembler. À de rares exceptions près, notamment dans les six premiers chapitres de *l'Histoire d'un voyage* et les deux derniers, Léry ne dispose pas son texte dans un ordre strictement chronologique. Il ordonne certes selon les matières, les animaux avant les végétaux par exemple – mis à part le manioc et le mil qui ouvrent l'inventaire – et les arbres avant les plantes et herbes, mais dans le cadre de chaque chapitre il adopte un désordre délibéré, mêlant à plaisir les anecdotes et les exemples, en dépit de toute chronologie. Comme l'a montré Frédéric Tinguely, le commentaire dès lors prolifère de façon autonome, indépendamment de l'ordre du vécu. Il procède en quelque sorte par arabesques plus ou moins larges et plus ou moins digressives autour de l'objet à chaque fois considéré. De cette manière, « le portrait du voyageur en apprenti n'est pas de ceux qui s'offrent au regard d'emblée, ni globalement ; il demande à être patiemment reconstitué, et de manière forcément incomplète, tel un puzzle auquel manqueraient certaines pièces⁴³ ». À son exemple, notre propre commentaire de Léry suit cet ordre en mouvement, ou plutôt ce désordre mouvementé. Ainsi le risque de monotonie est conjuré, et une part de jeu, dans tous les sens du terme, dynamise l'exposé.

⁴⁰ *Ibid.*, ch. XIX, p. 479.

⁴¹ Montaigne, *Les Essais*, op. cit., I, 31, p. 213.

⁴² Tom Conley, *À fleur de page. Voir et lire le texte à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

⁴³ Frédéric Tinguely, *Le Voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, « L'Atelier des voyages », 2014, p. 180.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- AUBIGNÉ Agrippa d'–, *Les Tragiques*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1995.
- LÉRY Jean de, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil* (2^e éd. : 1580), éd. Frank LESTRINGANT, Paris, Le Livre de Poche, « Bibliothèque classique », 1994.
- MONTAIGNE Michel de, *Les Essais*, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 1965.
- RABELAIS François, *Pantagruel*, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.
- THEVET André, *Le Brésil d'André Thevet. Les Singularités de la France Antarctique (1557)*, édition intégrale établie, présentée et annotée par Frank Lestringant, nouvelle édition, Paris, Éditions Chandeigne, « Série Lusitane », 2011.

Textes critiques

- CONLEY, Tom, *À fleur de page. Voir et lire le texte à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- LESTRINGANT Frank, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage. Essai sur l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- , *Jean de Léry, le premier ethnologue*, Rennes, PUR, « Épures », 2023.
- TARRÊTE Alexandre, « Récit de voyage et écriture engagée : Jean de Léry au service des Coligny », *Viatica*, décembre 2022.
- TINGUELY, Frédéric, *Le Voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, « L'Atelier des voyages », 2014.